POLICY BRIEF

Analyse contextuelle et financière des PMEs de l'agriculture familiale au Sénégal : quelles bonnes pratiques existantes et stratégies pour le développement de l'économie verte ?

SOMMAIRE

1. **Situation des PMEs de l'économie verte au Sénégal**
2. **Cartographie des PMEs de l'agriculture familiale**
3. **Initiatives des PMEs de l'AF en matière de verdissement de l'économie**
4. **Accès des PMEs de l'agriculture familiale aux services financiers promouvant l'économie verte**
5. **Les contraintes et défis des PMEs vertes du secteur de l'Agriculture Familiale**
6. **Quelques recommandations pour la promotion des PMEs du secteur de l'agriculture familiale**

Introduction

Face aux risques et défis émergents, il devient impérieux d'amorcer une trajectoire plus vertueuse de développement, tenant compte de l'équité intergénérationnelle et spatiale de l'exploitation des ressources de la planète. Ceci a conduit l'État du Sénégal à prendre en compte les impératifs de verdissement de l'économie dans le « PSE vert » qui reconnait la capacité de l'économie verte, à favoriser une « croissance soutenue du revenu et de l'emploi », de même que « la réduction de la pauvreté aux moyens d'investissements publics et privés sur le capital naturel » (Kairé, 2017).

Ainsi, l'intégration de ces principes de durabilité-soutenabilité et de verdissement ne sera effective qu'avec une synergie d'actions de toutes les parties prenantes. Parmi ces dernières, les PMEs, plus particulièrement celles dites vertes du secteur de l'agriculture familiale, y jouent un rôle remarquable. Cependant, la plupart de ces PMEs ignorent les potentiels sources de financement pouvant renforcer leurs initiatives afin d'assurer leur durabilité et mise à l'échelle. C'est dans ce sens que cette note qui constitue le résultat d'une recherche menée au Sénégal auprès de PMEs vertes de l'AF, dans le cadre du projet « Initiative pour l'Économie Verte au Sénégal (IVERS) », met évidence leur situation financière et sectorielle, en vue d'identifier les bonnes pratiques existantes et les stratégies possibles pour le développement de l'économie verte.

1. Situation des PMEs de l'économie verte au Sénégal

Au Sénégal, les Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) sont reconnues comme catalyseur du développement économique et social. Très souvent informelles, elles contribuent pour une part non négligeable au PIB du pays ; le secteur agricole seulement a représenté 9.4% du PIB en 2018, avec une valeur de 1217 milliards de FCFA (ANSD, 2019). Compte tenu de l'importance de ce secteur (TPE/PME), l'État a mis en place un cadre législatif et règlementaire, afin de soutenir le développement et l'expansion des TPE/PME, à travers la loi d'orientation n° 2008-29 du 28 juillet 2008, relative à la promotion et au développement des PMEs (J.O N°6440, république du Sénégal, 2008).

Ainsi, en raison de la variabilité climatique et des risques et défis émergents, les PMEs doivent adopter des méthodes de production plus saines, socialement acceptable et écologiquement durable ; mais ceci nécessitera une réorientation des investissements publics et privés en faveur du secteur de l'AF.

2. Cartographie des PMEs de l'agriculture familiale

Les PMEs enquêtées s'activent dans la production (fruits, légumes et engrais biologiques), la distribution et la commercialisation, la formation et l'encadrement. En effet, 80% des PMEs enquêtées dans cette étude ont déclaré être formelles. La forme juridique la plus répandue est « association », au sein des PMEs formelles même si les types GIE, SARL et des succursales de sociétés anonymes ont été notées (voir tableau 1).

	Statut de la PME		Dirigeant		Type d'activité		
	Formel	Informel	Homme	Femme	Production, commercialisation (légumes, fruits)	Production intrants	Formation sensibilisation, encadrement / Plaidoyer
Nbre de PME	8	2	9	1	5	2	3

Tableau 1: Répartition des PME vertes de l'agriculture suivant le statut, le genre du dirigeant et le type d'activité

En termes de chiffres d'affaires, la majorité des PMEs ont un chiffre d'affaires (CA) annuel supérieur à 10.000.000 FCFA. Seulement 20% des PMEs ont un chiffre d'affaires inférieur à 5.000.000 FCFA (voir figure1).Ainsi, il apparaît clairement que le nombre d'employés est corrélé au chiffre d'affaires, donc au volume d'activités des PMEs vertes enquêtées.

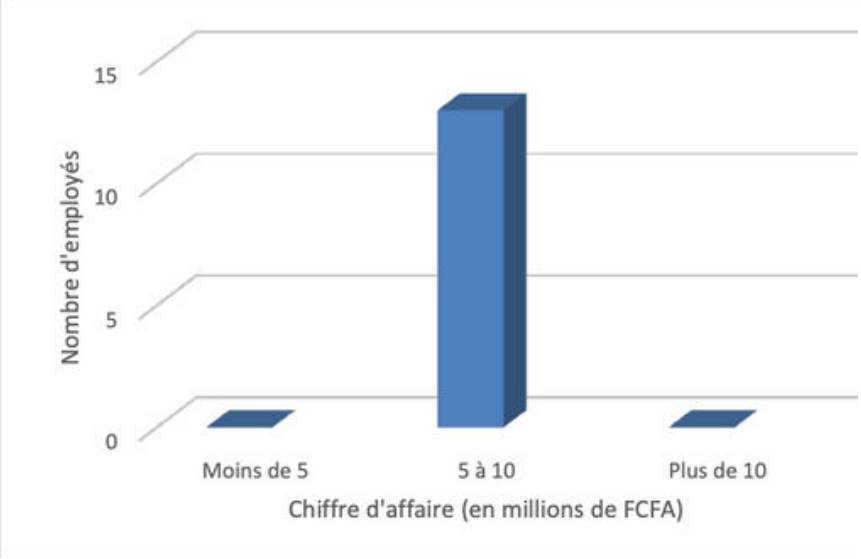

Figure 1: Répartition des PME vertes de l'agriculture selon le nombre d'employés et le chiffre d'affaire

3. Initiatives des PMEs de l'AF en matière de verdissement de l'économie

Les PMEs enquêtées mènent des initiatives promotrices de l'économie verte. Parmi celles-ci, les principales restent :

Ø L'installation d'une ferme agroécologique et la création d'une coopérative agricole ;

Ø Le développement et la gestion d'un Système Participatif de Garantie (SPG) pour la certification des produits bio au Sénégal (label Bio Sénégal) ;

Ø L'organisation d'activités de formation et d'accompagnement à la reconversion dans l'agriculture écologique et biologique, à travers des techniques de régénération ;

Ø La promotion des activités de récupération et de recyclage de déchets et de reboisement ;

Ø La fabrication d'intrants biologiques ;

Ø Le plaidoyer en faveur de l'économie verte à travers la promotion de l'agriculture familiale durable.

Ainsi, toutes ces initiatives dans leur diversité ont des coûts qui leur sont spécifique d'une à l'autre.

4. Accès des PMEs de l'agriculture familiale aux services financiers promouvant l'économie verte

Le financement sur fonds propres est apparu comme la forme de financement la plus répandue qui, très souvent, est associée à une subvention. Comme nous le confirme le frère Épiphane, moine à l'Abbaye de Keur Moussa: «le monastère roule sur fond propre, nous n'avons pas reçu de financement de l'État jusqu'ici » Cependant, aucune des initiatives n'a été financée exclusivement par un prêt. L'étude a révélé que les PMEs optent le plus souvent pour des investissements progressifs (le financement pas-à-pas), étalés sur plusieurs années du fait de l'inadaptation des produits et services financiers aux PMEs vertes, à l'exception de La Banque Agricole (voir tableau 2).

Initiatives de verdissement	Coût global(en millions de FCFA)	Mode de financement			Sources de financement		
		Fonds propre	Subvention	Prêt	ONG	Banque	Projet Etat
Mise en place d'une exploitation agroécologique	2	Oui	-	-	-		-
Mise en place d'une ferme agroécologique	15	Oui	-	-	-		-
*Formation à la production et à la vente de produits maraîchers bio	-	-	Oui	-	-	-	-
Système participatif de garantie (SPG) pour la certification des produits bio	500	-	Oui	-	Oui	-	-
Formation et d'accompagnement à la reconversion dans l'agriculture écologique	8	-	Oui	-	Oui	-	-
Mise en place d'une coopérative agricole	79	Oui	Oui	-	Oui		-
Récupération et la transformation des déchets, et le reboisement	20	Oui	-	-	-	-	-
Fabrication d'intrants biologiques	10	Oui	-	-	-		-
Production et la commercialisation de fruits et légumes biologiques ;	1.4	Oui	Oui	-	Oui	-	-
Plaidoyer en faveur de l'économie verte	15	Oui	-	-	-	-	-

Tableau 2 : Répartition des initiatives de verdissement de l'économie, en fonction de leur coût global, du mode et de la source de financement

Cependant, au niveau étatique, il n'apparaît nullement dans la ventilation du budget, des investissements ou financements spécifiques aux PMEs vertes. D'où le fort besoin de « verdir le budget » par l'État mais aussi des partenaires au développement.

5. Les contraintes et défis des PMEs vertes du secteur de l'Agriculture Familiale

Par ailleurs, les acteurs de l'agriculture verte rencontrent de réelles difficultés à plusieurs échelons à savoir :

La difficulté d'accès à l'information, concernant les opportunités de financements verts au Sénégal ;

Une prise en compte insuffisante des besoins en financements verts, au niveau de certains établissements de crédit.

L'absence et/ou la difficulté pour les PMEs à tenir les documents de gestion à jour (plan stratégique, par exemple).

Omar Touré
Superviseur Commercial Zone Ouest
de La Banque Agricole,

« Le premier défi à relever réside dans la formulation des projets verts par les demandeurs de financement et les montants très faibles des projets. Mais également, le manque d'organisation des interprofessions des différentes chaînes de valeur agricole pour porter des projets d'envergure d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique. »

La faiblesse de l'offre, en matière de financements verts, au niveau des établissements de crédits. Les retards dans les réponses, après soumission aux appels d'offres ;

Fatou Samba
Présidente du GIE « Diapal ma diap de Bargny»

« Les financements verts sont une sorte d'éléphants blancs, je vois rarement des organisations "verts" qui ont bénéficié de ces financements verts. »

6. Quelques recommandations pour la promotion des PMEs du secteur de l'agriculture familiale

Malgré les énormes difficultés freinant le renforcement et la vulgarisation des activités vertes, il existe de bonnes pratiques en agriculture familiale à capitaliser et adapter à la spécificité des besoins en financements verts du secteur. Dans l'optique de nourrir le plaidoyer et le dialogue politique, les recommandations suivantes sont formulées :

- Sensibiliser les acteurs institutionnels (Services publics, Assemblée Nationale, BCEAO, DRS/SFD) et du secteur de l'agriculture familiale, sur les opportunités de l'économie verte, afin de favoriser les processus de transition des pratiques institutionnelles ;
- Mettre en relation les initiatives existantes des catégories d'acteurs du secteur (fabricants d'intrants, techniciens, commerçants etc.), qui promeuvent l'économie verte à travers la promotion d'un de ses sous-secteurs comme l'agroécologie, la gestion des déchets etc. ;
- Renforcer les capacités des PME du secteur de l'AF à lever des ressources pour réduire le gap concernant leurs besoins en financements verts ;

- Adapter la règlementation bancaire, en particulier celle des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), afin qu'elle soit à même de répondre plus efficacement aux besoins de financement des PMEs vertes du secteur de l'agriculture familiale ;
- Élargir les instruments de financement (FONSIS, FONGIP), des initiatives locales vertes aux PME vertes, avec à la clé des guichets verts dédiés ;
- Favoriser des financements concessionnels aux PMEs vertes et les investissements directs afin de réduire les déperditions, le long de la chaîne de financement ;
- Faciliter l'accès à l'information sur les opportunités de financement destinées aux PME vertes de l'AF;
- Á travers des conventions de partenariats, mettre en place des plateformes multi acteurs (ONG, les institutions financières, les collectivités territoriales et les acteurs de l'AF) favorisant la promotion de l'économie verte.

FONSIS : Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

Références

IUCN, IED Afrique (2019). Rapport de l'atelier de partage des résultats préliminaires du projet Initiative pour le verdissement de l'économie au Sénégal (IVERS) avec la plateforme nationale de promotion de l'économie verte, Dakar, 23p. - Kairé(2013). Policy Brief N°2 du PNUD : Les enjeux d'une économie verte au Sénégal - MEDD (2015). Document du Programme d'Appui à la Création d'Opportunités d'Emplois Verts au Sénégal, PNUD, 42p.

Kairé , Policy Brief N°2 du PNUD en 2013, Les enjeux d'une économie verte au Sénégal
Rapport première édition du Salon de l'Economie Verte (SEV) et la 7éme édition du Salon International des Energies Renouvelables et de l'Environnement en Afrique (SIERA) , 2017.

Secrétariat général du gouvernement, journal officiel, 2008 ; http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7188, consulté le 03 Décembre 2021 ;
ANSD(2020). Synthèse de la Situation Économique et Sociale du Sénégal 2017-2018, Dakar, 16p.
Loi d'orientation 49/2007 relative à la Promotion et au Développement des Petites et Moyennes Entreprises, 2008

Auteur: Adame Ndao FALL

24, Sacré Cœur III, Dakar Sénégal
Téléphone : (+221) 33 867 10 58
Courriel : contact@iedafrique.org /
www.iedafrique.org

iedafrique @IEDAfrique @IEDAfrique @IEDAfrique